



Le 6 juin 2025

TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

ACCÈS À L'INFORMATION

L'hon. M. Gauvin

M. Savoie

L'hon. M. Gauvin

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Lee

L'hon. M. Gauvin

TRAVERSIERS

M. Lee

CLINIQUES DE SOINS COMMUNAUTAIRES

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Dornan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Dornan

RESSOURCES NATURELLES

M. Monahan

L'hon. M. Herron

INFRASTRUCTURES

M. Oliver

L'hon. C. Chiasson

M. Oliver

L'hon. C. Chiasson

M. Oliver

L'hon. C. Chiasson

GAZ DE SCHISTE

M. Savoie

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

Rappel au Règlement

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Holt

[Original]

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour à vous, Madame la présidente. Aujourd'hui, mes premières questions seront pour la première ministre. Mes questions porteront sur son travail relatif à la rencontre des premiers ministres.

[Traduction]

J'aimerais demander à la première ministre quels ont été les résultats de sa concentration sur l'agrandissement à la base Gagetown, sur l'obtention d'une juste part quant au nombre d'immigrants et sur l'aide financière pour bâtir de l'infrastructure pour les soins de santé. J'aimerais savoir quels engagements de la première ministre ont été couronnés de succès et lui permettent de dire à la Chambre que nous obtenons ce qu'elle cherchait. Quels engagements fermes a-t-elle obtenus en ce qui concerne les priorités qu'elle s'était fixées avant son déplacement? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie grandement le député d'en face de me donner l'occasion de parler de l'incidence sur le Nouveau-Brunswick qu'aura le désir du gouvernement fédéral de définir des projets d'édification de la nation et d'accorder la priorité aux secteurs au sein desquels nous sommes prêts à agir. Le député d'en face a énuméré trois choses particulières qui sont en fait ciblées par différents aspects du travail du gouvernement fédéral. À Saskatoon, nous avons parlé des moyens d'unir le pays contre les droits de douane du président Trump et de renforcer notre nation et nos relations avec d'autres pays. Cinq projets prioritaires ont été cernés, et le Nouveau-Brunswick fait partie de quatre d'entre eux. Nous constatons que des projets comme le partenariat énergétique de l'Est, la voie des minéraux critiques, la prochaine étape du développement de l'énergie nucléaire et les initiatives de diversification des exportations profiteront aux gens du Nouveau-Brunswick, de Belledune à Saint John, à des endroits où nous mettons en valeur des minéraux et avons l'occasion de produire de la nouvelle énergie nucléaire pour alimenter de nombreux endroits dans notre région et ailleurs. Le Nouveau-Brunswick a...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. La première ministre a donné une réponse durant une minute, mais la réponse en un mot aurait été « aucun ». Elle est revenue sans aucun engagement — aucun engagement à l'égard des choses pour lesquelles elle a dit qu'elle lutterait —, mais je m'écarte du sujet. Ce que j'essaie de dire, c'est que nous avons une première ministre qui s'est rendue à la rencontre avec un programme, mais qui est revenue sans aucun engagement ferme pour la province ; pourtant, elle veut parler de projets d'édification de la nation.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Bon, l'avis de la première ministre sur certains des projets a été dans tous les sens. À l'époque où elle faisait partie du conseil d'entreprises, elle croyait au gaz de schiste et parlait de ses avantages. Ensuite, elle a travaillé sous la gouverne de Brian Gallant et a décidé que le gaz de schiste et le gaz naturel étaient mauvais. Elle a maintenant parlé au gouvernement fédéral du sujet puisque son avis a soudainement changé. Le fait d'avoir un pipeline dans la province constitue un projet d'édification de la nation, et c'est excellent pour le Nouveau-Brunswick.

J'aimerais que la première ministre explique exactement pourquoi un pipeline qui traverse le Nouveau-Brunswick et dont le contenu est exporté depuis notre terminal est financièrement avantageux pour la province. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Pardonnez ma surprise, puisque je ne sais pas vraiment si le député d'en face appuie le genre d'infrastructure de gaz naturel qui aidera les entreprises du Nouveau-Brunswick, comme le port de Belledune, Twin Rivers et AV Nackawic. Les gens du Nouveau-Brunswick auraient accès à une forme stable et plus conviviale d'énergie pour leur logement.

Le tout n'est pas clair pour moi, mais je veux mettre deux ou trois autres choses au clair. Nous sommes allés en Saskatchewan et nous en sommes revenus avec un engagement à l'égard du partenariat énergétique de l'Est qui profitera aux gens du Nouveau-Brunswick et qui se traduira par un investissement concret dans notre province. Vous avez entendu la députée derrière moi parler de Simms Corner, un projet concret qui, comme le député d'en face le sait bien, cause des soucis aux gens de Saint John depuis quelque temps et ne fera qu'empirer. Nous avons obtenu l'engagement qu'il nous fallait pour faire avancer les choses à l'égard d'un tel projet.

Les gens du Nouveau-Brunswick entendront de bonnes nouvelles au sujet de l'immigration. Ils entendront de bonnes nouvelles à l'égard de partenariats en soins de santé à l'échelle fédérale qui sont à venir prochainement. Le but de la réunion à Saskatoon était de parler de la place du Nouveau-Brunswick au sein du pays, une place qui est plus grande que jamais.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Les parlementaires du côté du gouvernement ont dû bien dormir hier soir. Ils sont bien éveillés ce matin.

Vous savez, Madame la présidente, l'hypocrisie de l'approche du gouvernement en ce qui concerne les politiques est amusante. Pendant des années, nous avons eu à la Chambre de nombreux débats sur le gaz naturel. De nombreux Libéraux ont dit à de nombreuses occasions qu'il n'y avait ni intérêt commercial ni marché pour le gaz naturel. En fait, notre première ministre a publiquement accusé l'ancien premier ministre de regarder dans le rétroviseur et dit qu'il nous fallait davantage de sources d'énergie renouvelable.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Tout d'un coup, la première ministre est en faveur d'un pipeline qui traverse la province, se termine à un terminal et achemine des ressources ailleurs. Ce sont des ressources prises d'un autre endroit. La première ministre appuie-t-elle l'industrie du gaz naturel en Alberta? Les Albertains ont deux choix. Soit ils forent, soit ils fracturent. La première ministre appuie-t-elle cette industrie en Alberta? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Je pense que c'est un peu fort de la part des parlementaires de l'autre côté de parler d'hypocrisie en ce qui concerne le gaz naturel, puisqu'ils n'en ont même pas parlé dans leur plateforme et n'ont pris aucune mesure à cet égard pendant les six ans qu'ils étaient au pouvoir, sauf des efforts pour l'utiliser comme pot-de-vin pour les Premières Nations et dissimuler une relation catastrophique.

Notre gouvernement tisse activement des liens avec le reste du Canada qui seront avantageux pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous développons activement, entre autres, des projets éoliens, des projets liés aux biocarburants, des projets liés à l'hydrogène et des projets nucléaires qui faciliteront la distribution aux gens du Nouveau-Brunswick d'une énergie abordable et fiable à émissions nulles, ce qu'ils nous décrivent comme leur priorité absolue. Nous le faisons d'une façon qui sera avantageuse pour le Canada et le Nouveau-Brunswick, et ce, d'une façon que veulent les gens du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais savoir si le député veut dire aux gens de sa circonscription qu'il s'oppose aux types de projets qui créeraient des emplois dans la ville de Saint John, y apporteraient un soutien et attireraient des investissements dans sa circonscription. S'y oppose-t-il?

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je crois que, dans le milieu de la formation médiatique, on dirait que la réponse a réorienté le discours, Madame la présidente. La première ministre essaie de réorienter le discours pour détourner l'attention du fait historique que son parti, le parti pour lequel elle a travaillé et duquel elle faisait partie, a imposé un moratoire sur le gaz de schiste, un moratoire sur la mise en valeur du gaz naturel.

Nous avons des billions de mètres cubes de gaz sous nos pieds. Les gens d'en face préféreraient installer un pipeline en raison de leurs politiques du genre « pas dans ma cour » — leurs politiques du « pas dans ma cour » — selon lesquelles il est acceptable que l'Alberta profite de sa mise en valeur du gaz naturel, mais que ce ne l'est pas pour le Nouveau-Brunswick. Ils feront installer le pipeline, l'Alberta en profitera, mais nous resterons les bras croisés, car ils ne veulent pas prendre position.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il y a sous nos pieds une ressource qui pourrait bénéficier aux gens du Nouveau-Brunswick, et la première ministre sait très bien que nous avons toujours été favorables au développement dans la province. Nous avons toujours été favorables à la maximisation de la prospérité du Nouveau-Brunswick. Compte tenu du déficit de 600 millions de dollars, on pourrait penser qu'elle se joindrait aux efforts pour mettre en valeur nos ressources ici.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je n'ai pas entendu de question dans les paroles du chef de l'opposition officielle, alors j'aimerais bien profiter de l'occasion pour expliquer pourquoi, dans le monde, le Nouveau-Brunswick est le mieux placé pour saisir la possibilité de renforcer les liens avec nos provinces voisines et avec l'Ouest canadien, où il y a beaucoup de gaz que les provinces veulent partager avec nous. Les provinces de l'Ouest canadien veulent avoir accès au reste du monde.

Nous sommes ici pour avoir une conversation, car, dans mon coeur, je m'intéresse aux projets qui auront un impact positif sur les gens du Nouveau-Brunswick. Peut-être que le chef de l'opposition officielle veut marquer des points partisans, mais je m'intéresse plutôt à ce qui fera croître notre économie et ce qui rendra notre vie plus abordable.

Notre équipe travaille d'arrache-pied à promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick, à l'échelle du Canada et un peu partout dans le monde. Les gens souhaitent établir des partenariats avec nous, parce que nous avons le port de Saint John et le port de Belledune. Nous avons favorisé le progrès de notre province en travaillant de façon collaborative à l'échelle nationale.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, vous savez que la première ministre porte un intérêt aux projets d'édification de la nation, mais qu'en est-il des projets d'édification de la province? C'était les Libéraux qui ont adopté un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste dans la province, soit un gouvernement dont elle faisait partie et qu'elle appuyait. Elle a déclaré publiquement que les sources d'énergie obsolètes ne l'intéressaient pas. Elle a déclaré que l'ancien premier ministre regardait dans le rétroviseur. Elle occupe maintenant le même siège qu'occupait l'ancien premier ministre. Elle occupe le même pupitre. Il est évident que la première ministre regarde à présent dans le rétroviseur de la même façon que l'ancien Premier ministre.

Je vais poser une question très directe, puisque la première ministre a estimé que la dernière question ne l'était pas. Poursuivra-t-elle ses politiques de type « pas dans ma cour » — pas chez moi? Nous savons que l'on ne peut obtenir du gaz naturel que par deux méthodes, le forage ou la fracturation. La première ministre est-elle disposée à accepter

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

cela d'un autre endroit, mais pas disposée à faire le travail qui s'impose ici pour améliorer la situation financière du Nouveau-Brunswick, compte tenu des dépenses imprudentes que le gouvernement provincial effectue? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je ne suis pas sûre que le député d'en fasse preuve de cohérence dans ses propos. D'abord, il dit qu'il s'agit de dépenses imprudentes et, immédiatement après, il nous demande de dépenser encore et encore. Il dit qu'il ne pense pas que nous devrions nouer un partenariat avec l'Alberta pour ce qui est du gaz naturel, puis il dit qu'il pense que nous devrions procéder à la mise en valeur du gaz partout.

Compte tenu du changement rapide de discours et d'avis de la part du chef de l'opposition officielle, je vais saisir l'occasion pour approfondir un élément qu'il a mentionné. Il voulait des exemples des endroits où des projets d'édification de la province étaient réalisés au Nouveau-Brunswick, et je vous dirais exactement où en trouver, car le gouvernement précédent n'y est pas du tout parvenu : améliorer l'accès aux soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les parlementaires d'en face ont promis de créer des cliniques de soins de santé dans l'ensemble de la province. Ils n'ont pas su en créer une à Sussex. Ils n'ont pas su en créer une à St. Stephen. Ils n'ont pas pu en créer une à Fredericton. Ils n'ont pas pu en créer une à Campbellton. Depuis notre arrivée au pouvoir, il y a 200 jours, nous avons fait progresser le dossier des équipes de santé familiale à Fredericton, à Lamèque, à Tantramar...

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Vous avez dit « temps »? Ha. Je pourrais poursuivre, car il y a aussi Carleton North. Nous continuerons à faire avancer les projets de clinique où la prestation de soins se fait en collaboration.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Dans la formation médiatique qu'a reçue la première ministre, on qualifiait une telle façon de faire de « réorienter le sujet ».

En fin de compte, nous cherchons ici à montrer aux gens du Nouveau-Brunswick que le gouvernement actuel est prêt à avoir recours au gaz naturel... Voilà une chose à laquelle les parlementaires du côté du gouvernement étaient farouchement opposés, Madame la présidente. Ils étaient farouchement opposés à la présence d'un secteur et d'une industrie de gaz naturel dans notre province. D'un point de vue politique, leur position est donc hypocrite, car ils sont prêts à avoir recours au gaz naturel de l'Ouest, mais pas à le mettre en valeur ici. Ils se sont moqués de l'ancien premier ministre parce qu'il voyait le gaz

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

naturel comme un carburant de transition, mais examinez maintenant les arguments de la première ministre actuelle.

Madame la présidente, je vais demander à la première ministre de prendre la parole et d'apporter des précisions. Nous avons toujours été en faveur d'une industrie du gaz naturel dans la province — mise en valeur ici, pour l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick. La première ministre appuiera-t-elle la levée du moratoire sur la mise en valeur du gaz naturel dans la province, moratoire qui a été adopté par son parti et qui a fait l'objet de discussions lors du congrès politique?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je pense que le député d'en face vient d'expliquer pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick n'ont plus confiance aux parlementaires de son côté. Il a dit qu'ils avaient toujours appuyé la mise en valeur en question, mais ont-ils mené la tâche à bien? Non.

Notre gouvernement est pragmatique. Nous examinons la situation qui se présente à nous et les possibilités qui profiteront au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick a la possibilité de développer l'énergie nucléaire. Le Nouveau-Brunswick a réussi à développer des projets éoliens en partenariat avec les Premières Nations et Énergie Saint John. Le Nouveau-Brunswick a des possibilités intéressantes pour aller de l'avant dans le domaine de l'énergie solaire, comme nous le voyons à Shediac. Dans l'intérêt de notre province, nous avons aussi la possibilité de tirer parti des ressources que le Canada a déjà mises en valeur et débloquées. Nous cherchons à savoir ce que nous pourrions faire dans l'avenir, où se trouvent les possibilités d'investissement, ce qui servira au mieux les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick et comment nous pouvons utiliser nos atouts pour réussir à l'échelle nationale et internationale.

Voilà pourquoi j'ai été très enthousiaste de voir que le gouvernement fédéral a de faire du Nouveau-Brunswick une priorité, autant pour le nucléaire de nouvelle génération que pour la diversification des exportations, des choix qui appuient notre partenariat énergétique de l'Est et qui permettra aux gens du Nouveau-Brunswick de tirer parti des ressources de la province.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Dans le monde de la formation médiatique, on qualifie la réponse donnée de non-réponse, Madame la présidente.

[Original]

ACCÈS À L'INFORMATION

Madame la présidente, la semaine dernière, nous avons posé des questions sur le registre des lobbyistes qui étaient basées sur des informations que nous avons obtenues au moyen d'une demande d'accès à l'information en application de la loi.

Ma question porte sur une demande d'information que notre bureau a présentée au ministère de la Sécurité publique pour vérifier si le ministre avait participé au rétablissement de la licence de bingo de Bois-Blanc, à Hautes-Terres. Après un mois d'attente, nous avons reçu une demande de prolongation de la part du ministère. Étant donné que le ministre n'était en fonction que depuis trois ou quatre mois lorsque la licence a été rétablie, le ministre peut-il expliquer pourquoi il faut tant de temps à son ministère pour rassembler les documents relatifs à son rôle dans le dossier? A-t-il à ce point joué un rôle dans le dossier? Merci beaucoup, Madame la présidente.

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup. Je vous remercie de la question. Je pense que les gens de Bois-Blanc... Il y a à Bois-Blanc un centre communautaire inoccupé, où ne se déroulait aucune activité. J'ai demandé si, d'un point de vue juridique, quelque chose empêchait les gens de Bois-Blanc, que je n'ai jamais rencontrés, d'obtenir une licence. On m'a répondu qu'il n'y avait absolument aucun obstacle juridique. Le ministère a délivré une licence valide pour trois ou quatre mois. Les gens de Bois-Blanc ont maintenant quatre mois pour montrer qu'ils sont en mesure de faire les choses comme il le faut. Si tout va bien, ils conserveront la licence ; autrement, ils la perdront.

Tout a été fait selon les règles. J'ai demandé s'il y avait des raisons, du point de vue juridique, qui empêcheraient le ministère de délivrer la licence. On m'a répondu que non. Je n'ai pas joué de rôle préalable dans le processus de délivrance de licence. Je suis très content de savoir que les gens de Bois-Blanc auront l'occasion de profiter de leur centre communautaire en jouant au bingo et d'améliorer l'esprit communautaire. Tant que notre gouvernement sera là pour aider les collectivités du Nouveau-Brunswick, nous n'hésiterons pas à défendre nos décisions. Le centre communautaire était vide. Il fallait prendre des mesures. Il n'y a rien d'illégal dans ce qui a été fait. Le centre continuera à être utilisé par les gens de Bois-Blanc qui s'y rendront pour profiter de ce qu'a à offrir le Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, la licence a été révoquée par un juge dans le cadre d'un processus judiciaire. Alors, qui, exactement, a redonné la licence à la personne qui l'avait perdue dans le cadre d'un processus judiciaire? Était-ce le ministre? Si ce n'était pas lui, qui était-ce exactement?

Questions orales

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Je répondrai en vous remerciant d'abord de la question. Il s'agit d'une question qui devrait être adressée au ministère. Lorsque nous avons reçu la demande de licence, nous avons demandé s'il y avait des enjeux juridiques qui empêcheraient le ministère de délivrer la licence. Y a-t-il quelque chose d'illégal dans le fait de délivrer la licence? J'ai veillé à poser la question aux fonctionnaires, parce que notre gouvernement accorde de l'importance aux gens qui travaillent au sein de la fonction publique, et ce, dans tous les ministères.

Il y a trois ou quatre personnes du côté de l'opposition qui ont travaillé au ministère de la Sécurité publique. Remettent-ils en question la capacité des fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique de fournir de l'information juste au ministre qui les représente? Les parlementaires du côté de l'opposition laissent-ils entendre que les fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique oseraient proposer quelque chose du genre sans demander un avis juridique?

Madame la présidente, la ligne de questions est très dangereuse. Je conseillerais à l'opposition de faire très attention. Une fois de plus, notre gouvernement est vraiment content de savoir que les gens de Bois-Blanc pourront profiter du centre communautaire de leur région. Le centre était inoccupé. Je rappelle que la licence délivrée est valide pour une période de quatre mois. Les détenteurs de la licence ont quatre mois pour faire leurs preuves. Rien d'illégal n'a été fait. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Je vais changer un peu de sujet. L'été est à nos portes, et de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick profiteront sans doute d'une myriade d'activités extérieures, notamment des diverses activités que permettent de pratiquer les nombreux cours d'eau de la province. Des gens de ma circonscription me posent des questions sur nos lacs, nos rivières et leurs affluents. Si certaines personnes vivent près de nos cours d'eau, d'autres profitent en famille des plaisirs du bateau, de la motomarine, de la pêche, du ski nautique, des bains de soleil, du canotage et même de la possibilité d'observer les oiseaux autrement.

Toutefois, les cours d'eau suscitent des préoccupations, non seulement au sein de la circonscription, mais également à l'échelle de la province. La question est la suivante : Comment la surveillance des cours d'eau sera-t-elle assurée? La circulation des bateaux s'est intensifiée. Les mauvaises pratiques en matière de sécurité nautique augmentent de façon exponentielle. Les critères relatifs aux conducteurs d'embarcation ne sont pas

Questions orales

appliqués, et il arrive de plus en plus souvent que des gens conduisent une embarcation lorsqu'ils ont les facultés affaiblies.

Ma question pour le ministre de la Sécurité publique est la suivante : Qui est chargé de faire respecter la loi sur nos cours d'eau, et quelles sont les améliorations apportées pour veiller à ce que la saison se déroule en toute sécurité sur les lacs et les rivières de notre province?

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Il y a des agents d'application de la loi qui se dévouent au travail en question. Je parlerai volontiers au député d'en face afin de lui donner plus de détails en réponse à sa question.

Nous voulons que les gens du Nouveau-Brunswick aient l'occasion de profiter au maximum de toutes les possibilités offertes par notre province. Nous voulons que les gens soient toujours en sécurité. Nous ferons certainement toujours partie de la conversation sur tout ce qui touche la sécurité publique. Nous sommes toujours heureux d'avoir des conversations au sujet de la sécurité.

Vous savez, Madame la présidente, le Nouveau-Brunswick compte plusieurs rivières et de nombreux ports de plaisance. Les gens peuvent s'amuser à bien des endroits, mais il faut faire attention et s'assurer qu'il y a toujours quelqu'un sur place pour faire respecter la loi. Nous allons continuer à accomplir un tel travail. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

TRAVERSIERS

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Écoutez, ma circonscription est en toute objectivité l'un des véritables joyaux de la province. Nous avons de vastes étendues d'eau, des paysages magnifiques et deux îles qui se distinguent par leur caractère très unique et exceptionnel. Toutefois, mes préoccupations, préoccupations que certaines personnes de ma circonscription ont aussi exprimées, portent sur les difficultés persistantes liées à nos traversiers. Les traversiers de l'île Deer rencontrent des difficultés persistantes liées au rendement, à l'entretien, aux files d'attente et aux contraintes qui découlent des contrats conclus avec des compagnies. Bref, les traversiers de Grand Manan ont des difficultés liées à la planification. Il faut absolument prolonger la saison supplémentaire au moyen du *Grand Manan V*. L'achalandage ne cesse jamais, et le *Grand Manan V* n'entrera en service qu'à la fin du mois — fin juin — ce qui est trop tard.

Questions orales

Ma question pour le ministre des Transports et de l'Infrastructure est la suivante : Outre les travaux d'entretien de route et de construction liés aux ponts, aux ponceaux et aux édifices, le ministère poursuit-il des discussions relativement au meilleur moyen de procéder pour améliorer la capacité et la fiabilité du service de traversier de l'île Deer, au prolongement de la saison supplémentaire pendant laquelle le service sera assuré par le *Grand Manan V* et au service de traversier de Grand Manan?

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : J'aimerais...

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Nous n'avons pas de Rappel au règlement pendant la période des questions.

Je voudrais simplement rappeler aux parlementaires qu'il faut poser les questions supplémentaires après votre première question ; la question ne sera donc pas permise.

CLINIQUES DE SOINS COMMUNAUTAIRES

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci. Eh bien, Madame la présidente, au chapitre des soins de santé, la première ministre aura du mal à convaincre les gens de Sussex qu'elle a déplacé des montagnes comme on a promis au cours des huit derniers mois de le faire.

En ce qui concerne une autre partie de ma circonscription, la collectivité de Three Rivers attend patiemment son nouveau centre de santé communautaire. En fait, elle l'attend depuis 25 ans. Il y a un an ce mois-ci, on a annoncé qu'une somme de 21 millions de dollars serait consacrée à la construction du nouvel établissement à Petitcodiac pour que les gens de la collectivité aient accès à de meilleurs soins de santé et que les professionnels disposent d'un espace de travail moderne et plus fonctionnel doté de matériel leur permettant de fournir des soins sécuritaires de qualité. La construction devait débuter en mai, mais, jusqu'à présent, il n'y a aucune activité sur le site. Le ministre peut-il faire le point pour les gens de la collectivité sur le projet?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que nos RRS, en particulier Horizon, sont responsables des centres de santé communautaires. Nous avons ouvert des centres du genre à de nombreux endroits dans la province — près de 40. Petitcodiac est l'un des endroits qui mérite considération. Grâce à notre nouveau modèle de clinique où la prestation de soins se fait en collaboration, nous espérons que plus de personnes, de cliniciens, de membres du personnel infirmier praticien, de pharmaciens et de médecins travailleront ensemble pour nous inciter à établir une clinique et nous aider à le faire. Nous ne pouvons pas bâtir une clinique si nous n'avons pas d'équipe qui est disposée à y

Questions orales

travailler. Oui, Horizon et le ministère de la Santé travaillent en ce sens. Je ne peux pour le moment vous donner de date de début, mais nous sommes conscients du besoin qui se fait sentir. Il s'agit d'une collectivité qui bénéficierait de la prestation de soins en collaboration. Merci.

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. L'équipe dont vous parlez a signé une entente, et le projet a été annoncé. Les gens de la collectivité se demandent ce qui se passe. Des contrats liés au nouveau centre de santé devaient être attribués en avril, et la construction devait commencer en mai. L'ouverture du centre était prévue pour avril 2026. Voilà en quoi consistait l'engagement.

D'après l'état du site, on est déjà en retard sur le calendrier.

Je reçois actuellement des renseignements indiquant que le centre n'ouvrira pas avant avril 2027. Je me sens un peu mal à l'aise à l'égard des propos que tient le ministre, car je ne suis pas sûre que les choses se concrétiseront. Le ministre peut-il garantir aux gens de la collectivité de Three Rivers qu'ils auront, comme promis, un nouveau centre de santé d'ici à 2026? Jusqu'à présent, le tout semble peu prometteur.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que je suis désolé si mes propos n'étaient pas clairs. Votre collectivité aura une clinique. Elle l'aura au cours de notre mandat. Three Rivers est l'une des collectivités envers lesquelles nous nous sommes engagés. Vous pouvez le dire aux gens qui vivent dans la collectivité. Nous nous soucions grandement de leur accès à des soins. Nous nous sommes engagés. Nous avons commencé le tout. Nous mènerons la tâche à bien, et cela se fera au cours de notre mandat. Merci.

RESSOURCES NATURELLES

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Le 8 avril, pendant l'étude des prévisions budgétaires, j'ai posé des questions au ministre des Ressources naturelles sur le plan du gouvernement quant à la mise en valeur du secteur des minéraux critiques, une question devenue encore plus pressante en raison de la guerre commerciale qui s'intensifie avec les États-Unis. J'ai notamment soulevé la question du site inactif de Nutrien à Penobsquis, soit une installation à laquelle un investissement de 1,7 milliard de dollars a déjà été consacré et qui présente un potentiel stratégique inexploité pouvant apporter à notre région et à l'ensemble de la province une prospérité à long terme.

À ce moment-là, le ministre a assuré à la Chambre qu'il communiquerait avec les gens de Nutrien d'ici le 1^{er} juin afin d'explorer les possibilités de revitalisation du site. Madame la présidente, les gens de Sussex et des environs méritent plus que des promesses. Ils méritent des mesures concrètes, des précisions et du leadership. Je demande au ministre :

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Avez-vous donné suite à l'engagement? Quel est le plan de votre gouvernement pour libérer le potentiel économique du site à Penobsquis?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je tiens à dire à la Chambre que, comme le député, je souhaite que soit libéré le potentiel inexploité de l'installation. Je me suis effectivement engagé à communiquer avec la compagnie avant le 1^{er} juin. Il y a un certain nombre de semaines, des membres du personnel du MRN et moi-même nous trouvions sous la surface du sol dans la mine pour rencontrer les gens de la compagnie. Des représentants sont venus de la Saskatchewan afin que nous puissions avoir la première de nombreuses discussions pour déterminer le potentiel de l'actif en question.

Madame la présidente, la discussion sera très complexe. Malheureusement, le gouvernement précédent a signé un bail de 21 ans pour l'installation. Ainsi, il nous sera encore plus difficile de lancer le projet. Toutefois, nous nouerons le dialogue avec les gens de la compagnie et nous dirons : Il s'agit d'une ressource du Nouveau-Brunswick. Elle peut en fait permettre de créer de la richesse pour la province. Il faut saisir l'occasion ou la perdre. Voilà sur quoi portera la discussion.

INFRASTRUCTURES

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : Merci, Madame la présidente. J'aimerais poser au ministre des Transports et de l'Infrastructure deux ou trois questions sur le financement dans son ministère. Le ministre indiquerait-il aux parlementaires comment les décisions sont prises en ce qui a trait au budget lié aux routes désignées? Des municipalités un peu partout dans la province souhaitent que soit amélioré l'état de leurs routes. Je sais que l'on a augmenté les fonds prévus à cet égard cette année. J'aimerais simplement savoir comment le ministère prend de telles décisions. Parfois, lorsque nous consultons le système de gestion des actifs, nous constatons que nous réalisons des travaux sur des routes en bon état au détriment de routes qui ne le sont pas. Je me demande simplement comment l'argent est dépensé et de quelle manière le ministère prend les décisions.

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci, Madame la présidente. L'une des premières mesures prises en 2018 par le gouvernement précédent a été de procéder à des compressions au titre du programme provincial-municipal de routes désignées pour en faire passer le budget à 10 millions. Quel a été le résultat de la mesure? Pendant un certain temps, le tout a donné lieu à la détérioration de nombreuses autres routes parce que le gouvernement n'était en mesure de lancer qu'une demi-douzaine de chantiers par année tout au plus. Bon, l'ancien gouvernement a ensuite porté les fonds consacrés au programme

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

à 15 millions, puis, pendant l'année précédant les élections, il les a portés à 25 millions, ce qui correspond au budget actuel.

Dans la plupart des cas, les décisions sont prises à l'aide de l'outil de gestion des actifs. Parfois surviennent des situations d'urgence que nous devons gérer. Toutefois, les choses sont principalement faites au moyen de l'outil de gestion des actifs. Parfois, les gens examinent le tout et disent : Ah, le gouvernement répare une route qui n'a pas besoin d'être réparée, car nous en avons une autre juste à côté dont l'état s'est grandement détérioré. Nous réparons la route en question, pour éviter que son état se détériore autant que l'autre route. C'est...

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : J'aimerais aussi savoir pour quels travaux je pourrai féliciter le ministre à la fin de son mandat.

S'agira-t-il de l'ajout de trottoirs au pont Centennial, qui enjambe la majestueuse Miramichi, l'achèvement des travaux de remise en état du pont à Florenceville-Bristol ou le tant attendu pont de Shippagan? Voilà un projet que nous verrons peut-être se matérialiser, maintenant que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral sont du même bord. Je me demande simplement : Le ministre poursuivra-t-il les chantiers déjà en cours, ou commencerons-nous un nouveau projet afin de répondre aux besoins?

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Vraiment, Madame la présidente, je souris, car je trouve le tout comique. Les gens d'en face n'ont cessé de remettre des projets à plus tard. En ce qui concerne les trottoirs sur le pont, en 2024, le ministre précédent savait pertinemment que le trottoir coûterait au moins 50 millions de dollars. Il a dit qu'il ne voulait pas en parler. Il a dit : Je ne veux pas en parler.

Madame la présidente, à l'approche des élections de 2024, le gouvernement précédent a consacré 13 millions de dollars au pont entre Lamèque et Shippagan simplement pour traiter temporairement la situation et éviter d'avoir à agir à cet égard. Les uns après les autres, des projets ont été reportés. Maintenant, nous nous trouvons à réparer les pots cassés. C'est une chose que nous ferons. Nous mènerons à bien les travaux sur le pont Centennial. Nous aurons un plan pour le pont entre Lamèque et Shippagan. Madame la présidente, nous ferons progresser la province.

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : Peut-être que j'obtiendrai une réponse à la question suivante. Outre les travaux d'entretien routier et de construction liés aux ponts et aux ponceaux, le ministère poursuit-il des discussions relativement au meilleur moyen d'améliorer la capacité et la fiabilité du service de traversier de l'île Deer, à la prolongation de la saison additionnelle de service du *Grand Manan V* et au service de traversier de Grand Manan?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : À propos des services de traversier, je peux vous dire que nous travaillons à améliorer les services de traversier fluviaux. En fait, nous travaillons actuellement au lancement d'un appel d'offres relativement à un nouveau traversier fluvial qui viendra s'ajouter au système de traversier fluvial actuel. Je suis vraiment très fier de dire que nous envisageons un système hybride alimenté à l'électricité et au diesel. Nous agissons de façon responsable. Nous cherchons des moyens de réduire nos émissions.

Pour ce qui est du traversier de Campobello, nous cherchons des moyens de faciliter les choses un peu et de tenter de fournir un certain soutien, vu la situation liée aux droits de douane. Les discussions se poursuivent. En fait, je me rendrai à Campobello d'ici à la semaine prochaine environ pour rencontrer le maire et discuter de solutions envisageables aux difficultés avec lesquelles il doit composer relativement à la sécurité frontalière.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Pour la dernière question, je donne la parole au chef de l'opposition officielle.

[Original]

GAZ DE SCHISTE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

(Exclamations.)

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Oui, tout à fait. Le temps n'est pas encore écoulé ; je vais donc poser une autre question.

Ce matin, il est très clair que les Libéraux tentent de recadrer leur position sur certains enjeux. Lors de leur congrès, il est clair qu'ils ont décrété un moratoire sur le gaz de schiste. Nous connaissons l'histoire des Libéraux en tant qu'ancien gouvernement. Nous savons que la première ministre était en faveur du projet en question bien avant d'entrer en politique. Je pense que l'étude qu'elle avait demandée sur la question et qui a coûté 90 000 dollars a estimé le coût de chaque puits à environ 21 millions de dollars. Nous savons qu'elle est prête à faire acheminer le gaz de l'Alberta au Nouveau-Brunswick, et ce, par pipeline, ce qui présente très peu d'avantages pour notre province.

Lèvera-t-elle le moratoire sur le gaz de schiste, soit l'interdiction, ici au Nouveau-Brunswick, afin que nous puissions tirer parti de la ressource en question, tout comme c'est le cas pour toutes les autres ressources dont nous disposons dans la province? Ainsi, le



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nouveau-Brunswick pourrait devenir une province riche et participer véritablement à l'édification de la nation, car nous serions alors une province prospère.

[Original]

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

En ce dernier jour de la session parlementaire, il est important, selon moi, que je prenne la parole pour répondre à la dernière question. Le chef de l'opposition, qui est le porte-parole en matière de Gouvernements locaux, ne m'a pas posé beaucoup de questions au cours de la session en cours. Je pense que c'est parce qu'il souscrit tout à fait à l'ensemble des réformes fiscales que nous avons présentées pour les municipalités. En 2026, les municipalités recevront 63 millions de dollars de plus qu'en 2025.

Voilà un dossier que le chef de l'opposition avait lancé, mais qu'il a ensuite laissé tomber. Je pense que cela était attribuable au fait que, l'année dernière à la même époque, il était ministre des Gouvernements locaux, mais aussi leader parlementaire du gouvernement. Son gouvernement s'effondrait autour de lui. Les parlementaires conservateurs quittaient les rangs. Ils rentraient chez eux en courant plus vite qu'un coureur au troisième but lorsqu'un joueur d'arrêt-court fait une erreur. Au même moment, l'actuelle première ministre réunissait une équipe formidable. Voilà pourquoi nous sommes de ce côté-ci de la Chambre et les gens d'en face de l'autre côté. Merci beaucoup.

Rappel au Règlement

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Je suis désolée de vous dire que j'invoque le Règlement, Madame la présidente. Avec tout le respect que je vous dois, je tiens à souligner que la première ministre a allégué, dans l'une de ses réponses, que le gouvernement précédent avait usé de moyens détournés pour parvenir à ses fins, ce qui a jeté le discrédit sur la réputation de ce dernier. Il s'agit de propos non parlementaires.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Je retire les propos.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : On a retiré les propos.

